

PROJET DU ROLLIET



LE ROLLIET : FOCUS SUR LE GROUPE TECHNIQUE RÉALISANT LE SUIVI DE LA RÉALISATION DE L'IMMEUBLE

Depuis 2020, année où le Conseil de Fondation décide de construire le nouveau bâtiment sur le quartier du Rolliet, l'architecte, l'ingénieur en génie civil et les représentants techniques de la Fondation Foyer-Handicap se sont réunis régulièrement pour élaborer le projet architectural de notre immeuble.

Depuis janvier 2024, ce groupe de travail se réunit toutes les deux semaines pour analyser et faire des choix relatifs à tous les sujets de la construction d'un immeuble. Rien n'est laissé au hasard. Les dimensions et le sens d'ouverture d'une porte pour la meilleure ergonomie de passage de la porte avec un fauteuil roulant ; la hauteur des interrupteurs dans les logements ; la qualité des matériaux de construction pour apporter le meilleur confort aux personnes qui vont vivre et travailler dans l'immeuble et un aménagement de la salle de bain qui garantisse la plus grande autonomie du résident et de l'espace pour l'accompagnement sont quelques exemples des sujets traités par ce groupe.

L'exercice peut parfois être compliqué quand il s'agit de proposer la meilleure solution à chaque demande des futur.e.s utilisateur.trices tout en tenant compte des contraintes techniques et économiques du projet.

C'est aussi un projet de construction inhabituel pour l'ingénieur en génie civil et pour l'architecte. S'ils maîtrisent parfaitement la construction d'un immeuble de logements classiques, pour notre immeuble ils s'investissent pleinement pour imaginer des solutions innovantes pour la meilleure accessibilité et praticité des espaces.